

## Autorisation des propriétaires pour le défrichement

Dans le cadre du projet de demande d'autorisation d'exploiter une carrière de grès, sur la commune de Cosnac, comme détaillé dans le présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

Je, soussigné Monsieur Michel Brosse, propriétaire des parcelles CH14 et CH15 sur la commune de Cosnac, autorise la Sarl BROSSON à procéder au défrichement des dites parcelles dans le cadre de l'exploitation de la carrière.

Fait à : *Bruix*

Le : *10 / Février 2017*

Michel BROSSON



## Autorisation des propriétaires pour le défrichement

Dans le cadre du projet de demande d'autorisation d'exploiter une carrière de grès, sur la commune de Cosnac, comme détaillé dans le présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter.

Nous, sousignés Michel Brosson et Chantal Brosson, propriétaire de la parcelle CH168 sur la commune de Cosnac, autorisons la Sarl BROSSON à procéder au défrichement de la dite parcelle dans le cadre de l'exploitation de la carrière.

Fait à : Brive

Le : 10 Juin 2017

Chantal Brosson  


Michel Brosson  


CATHERINE DUBOIS-SALLON EMMANUELLE MARLIAC JEAN-LOUP SALLON

NOTAIRES ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL

OFFICE NOTARIAL  
6 ET 7 PLACE CARNOT  
19000 TULLE  
TEL. 05 55 20 77 10  
FAX 05 55 20 77 19  
mail : dubois-sallon.notaires@notaires.fr

BUREAU ANNEXE PERMANENT

À SAINT CLÉMENT (19100)

TEL. 05 55 27 08 88

FAX 05 55 27 09 46

PERMANENCE  
À LAGRASSE (19700)  
Code CPICEN 19103

à SAINT CLÉMENT (19100)

Code CPICEN 19103

à LAGRASSE (19700)

Code CPICEN 19103

à LAGRASSE (19700)

Code CPICEN 19103

Mme Catherine DUBOIS-SALLON

Mme Emmanuelle MARLIAC

M. Jean-Loup SALLON

Notaires associés

Notaires titulaires

ATTESTATION

Je soussigné

Madame Josiane CHOUZENOUX épouse BRISBARRÉ, demeurant à BRIVE, 12

rue Sainte Beuve,

Née à LAGUENNE le 11 décembre 1962.

Se propose de céder à titre de dation en paiement

Monsieur Henri Baptiste Firmin FLAMARY et Madame Francine TEILHET, son épouse, demeurant à ARGENTAT le Basquier, 1 rue du 19 mars 1962, Nes sauvin le mari à ARGENTAT le 06 mai 1920, et l'épouse à ARGENTAT le 26 octobre 1950.

Les parcelles sisées à COSNAC (Corrèze) cadastrée sections CH n°s 57, 58 et 61 d'une surface totale de 3ha 34a 11ca.

D'une valeur fixée entre les parties à 50.000 euros

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A TULLE (Corrèze),

LE 11 mars 2016

Notaires titulaires

Henri Flamary

\* P.S. acte volumes et Preuve de Vendre

Notaires

IBAN FR68 4005 1000 0100 0013 6889 C57 - BIC CUCFRIPX00X TULLE CDC  
Membre d'une Association Spéciale La réglementation des notaires par chaque ordre ou association

ÉTUDE FERMÉE LE SAMEDI

*Notaire*

## Jean-Thierry GANE

Délégué Supérieur du Notariat  
D.F.S.Dont National  
DES Dominic des Affaires

NOTAIRE  
Successeur de son père Me Jean-Michel GANE  
99, rue du Tour de Ville - 19270 DONZENAC  
Tél. 05 55 85 67 51 - Fax 05 55 85 69 49  
  
- Céline AIMARD  
05 55 85 67 37  
- L'Institut KEYF  
05 55 85 68 65  
- Adeline ALJIAK  
05 55 85 65 24  
- Agents BURG  
Comptabilité Taxe  
05 55 85 67 53  
- Expertise L'expertise  
15 55 85 65 55

Office des immobles des  
offices de DONZENAC et PERPIGNAN  
E. NOIR  
Rue au lannec à la Marée de  
PERPIGNAN-LE-NORD le mardi 1er  
septembre 2015

Propriété  
Transfer de propriété de l'immeuble à compter du jour de l'acte.

Date d'entrée en jouissance  
A compter du jour de l'acte par la prise de possession réelle.

EN FOI DE QUOI j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Maitre Jean-Thierry GANE notaire à DONZENAC (Corrèze), 99, rue du Tour de Ville.

Fait en mon Etude,  
Le 29 septembre 2015.

*Certifie et atteste :*  
Qu'aux termes d'un acte reçu par lui, le VINGT-NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE QUINZE :

Monsieur Maurice Léon LAVAL, retraité, demeurant à COSNAC (Corrèze)  
"Montplaisir" divorcé, non remarié, de Madame Marie Madeleine BANNE suivant  
jugement du Tribunal de grande instance de TULLE en date du 17 octobre 1985.  
Né à LAPLEAU (Corrèze) le 1er mai 1939.  
N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

## A VENDU A

Monsieur Henri Baptiste Fimin FLAMARY, Gérant de société, époux de Madame  
Francine TEILLHET demeurant à ARGENTAT (Corrèze) 1 rue du 19 mars 1962.  
Né à ARGENTAT (Corrèze) le 9 mai 1950.  
Acquéreur pour le compte de la communauté.

## L'IMMEUBLE ci-après désigné :

L'immeuble non bâti situé à COSNAC (Corrèze) Riaume, figurant au cadastre  
sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieu dit	Nature	Contenance
			terre	ha a ca
CH	62	Riaume	pré	35,09
CH	167	Riaume	pré	66,13
CH	170	Riaume	pré	15,00
Contenance totale				116,22

*Notaire d'une association agréée. Le règlement des honoraires pour chèque est accepté.*